

Les rapports avec le monde des affaires sont certainement indispensables à une meilleure compréhension des intérêts économiques canadiens en matière de commerce des services. Toutefois, pour différentes raisons, les réactions du monde des affaires ont été assez diverses. Dans presque tous les cas, les représentants d'entreprises ont favorablement accueilli le Groupe de travail et son invitation à lui faire part de leurs commentaires. Bien que de nombreux hommes d'affaires aient répondu à cette invitation, certains ont été déconcertés par le caractère encore imprécis des questions à débattre. Au fur et à mesure que les hommes d'affaires canadiens approfondissent la question du commerce international des services et que les gouvernements accordent plus d'importance à ce sujet, il faudra répondre au besoin d'un dialogue plus structuré entre le gouvernement et le monde des affaires et reconnaître que chaque organisme ou firme a pour rôle d'exprimer le mieux possible les préoccupations et les intérêts de ses mandants.

3. Grandes lignes du rapport

A la lumière de ce qui précède, le Groupe de travail a préparé un rapport comportant huit chapitres dont les grandes lignes sont présentées ci-dessous. Par sa définition même, le chapitre B, intitulé L'économie des services, examine certaines caractéristiques des services et analyse la différence entre le commerce des services (par lequel un service est transféré du pays d'origine) et le "transfert" par voie d'investissements ou de création de filiales dans le pays hôte. Le Groupe a été constitué pour étudier le premier point. Toutefois, compte tenu de l'importance considérable que revêt la création de filiales, le Groupe a jugé bon d'examiner également cette question. Les rapports entre les biens et les services font ensuite l'objet d'une analyse et quatre catégories de rapports sont établies. Les données sur les échanges de services posent des problèmes majeurs que la partie suivante du chapitre B examine. La dernière partie de ce chapitre contient un certain nombre d'observations sur la place qu'occupent les services dans l'économie, dégagant notamment la part qui leur est imputable dans le PNB, l'emploi, la productivité, etc.

Le chapitre C s'intitule Le Canada et le commerce des services. Le compte des services internationaux du Canada comprend certains postes autres que les services pouvant faire l'objet d'échanges internationaux, notamment le poste des revenus de placement. Il existe également d'autres difficultés relatives aux chiffres du compte courant de la balance des paiements. La première partie du chapitre examine ces questions et la partie 2, les services canadiens pouvant faire l'objet d'échanges internationaux. Ce sont les services de voyages, les services de transport et d'expédition et les